

[Essonne](#)

## Déblais de chantiers franciliens en Essonne : le département s'oppose au projet de stockage à Saint-Hilaire

**Une motion a été votée à l'unanimité lors de la séance du conseil départemental de lundi. La collectivité demande à l'Etat de refuser toute autorisation d'installation dans le sud Essonne.**



Etampes, dimanche 2 mai 2021. Près de 300 personnes ont manifesté contre l'implantation d'une ISDI (installation de stockage de déchets inertes) à Saint-Hilaire. Le conseil départemental a voté à l'unanimité une motion pour s'opposer à ce projet. LP/Nolwenn Cosson.

Par Cécile Chevallier

Le 5 mai 2021 à 10h49

En six ans de mandature, c'était la 44e et dernière motion soumise aux élus du conseil départemental de l'Essonne. Elle a été adoptée à l'unanimité lors de la dernière séance, ce lundi, et vise à « s'opposer au projet de création d'une installation de [stockage de déchets inertes](#) (ISDI) sur la commune de Saint-Hilaire ».

Les conseillers départementaux demandent à l'Etat de « refuser l'autorisation par quelque porteur de projet que ce soit visant à déposer sur le site des lieux-dits Ardenne - La Saboterie des déchets de quelque nature que ce soit ».

## 1,4 million de mètres cubes de terres

« Cette motion fait suite à la forte mobilisation dimanche 3 mai dans le sud Essonne, rappelle Anne Launey, élue (EELV) du canton de Palaiseau et membre du groupe d'opposition Rassemblement de la gauche et des écologistes (RGE). Ce projet concerne un site de 34 hectares sur lequel il est envisagé de stocker 1,4 million de mètres cubes de terres inertes. Cela provoque une forte préoccupation écologique. »

Brigitte Vermillet, vice-présidente (LR) déléguée à la transition écologique et à la croissance verte, a souligné que cette motion avait été travaillée « par tous les groupes du département ». « Chacun y a mis ses sensibilités, mais nous sommes parvenus à un document commun qui reflète nos inquiétudes partagées », confie l'élue.

Dimanche, lors de la mobilisation, les plus de 300 manifestants ont évoqué des terres de remblais émanant des travaux menés dans le cadre de chantiers du Grand Paris. « À ce stade, la Société du Grand Paris n'a pas été saisie de ce projet porté par la société Bouygues, a fait savoir François Durovray, président (LR) du conseil départemental de l'Essonne. Le préfet, que j'ai alerté après avoir pris connaissance grâce à des acteurs locaux comme le conseiller départemental Guy Crosnier, n'a pas non plus été saisi du dossier. »

---

À lire aussi [Déblais de chantiers : à Bruyères-le-Châtel, on refuse que la nature serve de dépotoir](#)

---

La motion demande également à l'Etat de « tout mettre en œuvre pour qu'une filière de recyclage et de [traitement des terres excavées](#) à l'occasion des grands projets urbains et d'infrastructures soit mise en place ».

Mardi après-midi, le conseil de surveillance de la SGP a justement fait un point d'étape sur la stratégie de gestion des déblais. « En matière de valorisation, nous nous sommes fixé un objectif ambitieux de 70 % de valorisation, détaille la Société du Grand Paris, qui aménage les futures lignes de métro 15, 16, 17 et 18. À ce jour, ce taux est de 47 % mais nous travaillons à identifier et fiabiliser toutes les pistes de valorisation possibles : remblaiement de carrière de gypse, réemploi sur les chantiers, recyclage ou encore aménagement urbain. »